

Paris, le 24 mars 2004

Le ministre de la culture et de la communication

à

Mesdames et Messieurs les présidents des
conseils généraux
(archives départementales)

DPACI/RES/2004/05

Objet : registres matricules du recrutement militaire (classe 1931).

Le bureau central d'archives administratives militaires de Pau vient de m'informer de son intention de procéder au cours du second trimestre de cette année au versement des registres matricules de la classe 1931.

Il m'indique que le volume des documents relatifs à la classe citée en objet est identique à celui des documents de la classe 1930 versés l'année dernière.

Je vous remercie de me saisir de toute difficulté que cette procédure pourrait entraîner.

Le ministre de la culture et de la communication et par délégation,
La directrice des Archives de France

Martine de BOISDEFFRE